

**SECTEUR DE FORMATION 20 – Services sociaux, éducatifs et juridiques**

**Techniques d'intervention en criminologie  
DEC 310.B1**

**TABLEAUX D'HARMONISATION**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Présentation .....</b>	<b>1</b>
<b>Programmes d'études en lien d'harmonisation .....</b>	<b>1</b>
<b>Information sur les tableaux d'harmonisation.....</b>	<b>1</b>
<b>Tableaux d'harmonisation intra-ordre .....</b>	<b>3</b>
Techniques d'intervention en criminologie et Techniques d'éducation spécialisée .....	5
Techniques d'éducation spécialisée et Techniques d'intervention en criminologie .....	6
Techniques d'intervention en criminologie et Techniques policières .....	7
Techniques policières et Techniques d'intervention en criminologie .....	8
Techniques d'intervention en criminologie et Techniques de gestion et d'intervention en loisir .....	9
Techniques de gestion et d'intervention en loisir et Techniques d'intervention en criminologie .....	10
Techniques d'intervention en criminologie et Techniques de travail social.....	11
Techniques de travail social et Techniques d'intervention en criminologie.....	12



## Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques d'intervention en criminologie* (DEC 310.B1) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

## Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Techniques d'intervention en criminologie* (DEC 310.B1) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Techniques d'éducation spécialisée (DEC 351.A1);
- Techniques policières (DEC 310.A0);
- Techniques de gestion et d'intervention en loisir (DEC 391.A0);
- Techniques de travail social (DEC 388.A1).

## Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés sous la rubrique suivante : Tableaux d'harmonisation intra-ordre.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence<sup>1</sup> et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction,

---

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études

## **Tableaux d'harmonisation intra-ordre**



**Programme de provenance :** Techniques d'intervention en criminologie  
2021

**Programme de destination :** Techniques d'éducation spécialisée  
2021

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'intervention en criminologie peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'éducation spécialisée, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques d'intervention en criminologie 2021 DEC – 310.B1 23 compétences, 1 860 heures</b>		<b>Techniques d'éducation spécialisée 2021 DEC – 351.A1 23 compétences, 2 085 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
02EU	Analyser les enjeux liés à l'intégration sociocommunautaire	02FH	Analyser les enjeux liés à la participation sociale
02EV	Entrer en relation avec la clientèle	02FK	Communiquer en contexte professionnel
et			
02EZ	Travailler en équipe		
02EW	Situer la personne au regard de son développement	02FJ	Situer la personne au regard de son développement
02EY	Observer la personne et/ou le groupe	02FM	Observer les comportements
02F5	Concevoir un plan d'intervention	02FX	Élaborer un plan d'intervention
02FB	Animer une activité	02FS	Effectuer l'animation d'une activité clinique
02F9	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne dépendante	02G1	Déterminer des interventions relatives aux dépendances
02FA	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne touchée par un problème de santé mentale	02G0	Déterminer des interventions relatives aux troubles de santé mentale

**Programme de provenance :** Techniques d'éducation spécialisée  
2021

**Programme de destination :** Techniques d'intervention en criminologie  
2021

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'éducation spécialisée peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'intervention en criminologie, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques d'éducation spécialisée 2021 DEC – 351.A1 23 compétences, 2 085 heures</b>		<b>Techniques d'intervention en criminologie 2021 DEC – 310.B1 23 compétences, 1 860 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
02FH	Analyser les enjeux liés à la participation sociale	02EU	Analyser les enjeux liés à l'intégration sociocommunautaire
02FJ	Situer la personne au regard de son développement	02EW	Situer la personne au regard de son développement
02FM	Observer les comportements	02EY	Observer la personne et/ou le groupe
02FS	Effectuer l'animation d'une activité clinique	02FB	Animer une activité
02FX	Élaborer un plan d'intervention	02F5	Concevoir un plan d'intervention
02FK	Communiquer en contexte professionnel	02EV	Entrer en relation avec la clientèle
et			
02FP	Établir une relation d'aide		
02G0	Déterminer des interventions relatives aux troubles de santé mentale	02FA	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne touchée par un problème de santé mentale
02G1	Déterminer des interventions relatives aux dépendances	02F9	Élaborer une stratégie d'intervention pour une personne dépendante

**Programme de provenance :** Techniques d'intervention en criminologie  
2021

**Programme de destination :** Techniques policières  
2021

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'intervention en criminologie peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques policières, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques d'intervention en criminologie 2021 DEC – 310.B1 23 compétences, 1 860 heures</b>		<b>Techniques policières 2021 DEC – 310.A0 36 compétences, 1 770 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
02EY	Observer la personne et/ou le groupe	06DQ	Utiliser des méthodes d'observation
02EZ	Travailler en équipe	06DS	Interagir avec les membres de son organisation
02F1	Collaborer à la mise en œuvre d'une stratégie de prévention	06E8	Concevoir et appliquer des stratégies d'intervention répressives, préventives et communautaires
02FF	Effectuer des interventions en situation de crise	06EL	Intervenir auprès de personnes en état de crise

**Programme de provenance :** Techniques policières  
2021

**Programme de destination :** Techniques d'intervention en criminologie  
2021

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques policières peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'intervention en criminologie, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques policières 2021 DEC – 310.A0 36 compétences, 1 770 heures</b>		<b>Techniques d'intervention en criminologie 2021 DEC – 310.B1 23 compétences, 1 860 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
06DM	Effectuer des analyses criminologiques de situations et de contextes particuliers au travail policier	02EX	Situer la personne au regard de sa délinquance
06DP	Situer les rôles et les responsabilités de la police dans le système juridique du Québec	02F3	Examiner les impacts des interventions de l'État en matière pénale
et			
06DX	Situer le rôle de la policière ou du policier et des autres parties dans le processus judiciaire et la réinsertion sociale		
06DQ	Utiliser des méthodes d'observation	02EY	Observer la personne et/ou le groupe
06DV	Dispenser des soins d'urgence	02F0	Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention
et			
06EH	Maîtriser une personne violente		
06E8	Concevoir et appliquer des stratégies d'intervention répressives, préventives et communautaires	02F1	Collaborer à la mise en œuvre d'une stratégie de prévention
06EL	Intervenir auprès de personnes en état de crise	02FF	Effectuer des interventions en situation de crise

**Programme de provenance :** Techniques d'intervention en criminologie  
2021

**Programme de destination :** Techniques de gestion et d'intervention en loisir  
2019

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'intervention en criminologie peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de gestion et d'intervention en loisir, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Techniques d'intervention en criminologie 2021 DEC – 310.B1 23 compétences, 1 860 heures</b>		<b>Techniques de gestion et d'intervention en loisir 2019 DEC – 391.A0 21 compétences, 1 935 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
02EY	Observer la personne et/ou le groupe	01AF	Percevoir les indices signifiants au regard de l'intervention en loisir
02EZ	Travailler en équipe	01AK	Interagir en milieu de travail
02FB	Animer une activité	01AL	Animer des activités de loisir

---

**Programme de provenance :** Techniques de gestion et d'intervention en loisir  
2019

**Programme de destination :** Techniques d'intervention en criminologie  
2021

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de gestion et d'intervention en loisir peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'intervention en criminologie, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Techniques de gestion et d'intervention en loisir 2019 DEC – 391.A0 21 compétences, 1 935 heures</b>		<b><i>Techniques d'intervention en criminologie</i> 2021 DEC – 310.B1 23 compétences, 1 860 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
01AK	Interagir en milieu de travail	02EZ	Travailler en équipe

---

**Programme de provenance :** Techniques d'intervention en criminologie  
2021

**Programme de destination :** Techniques de travail social  
2022

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'intervention en criminologie peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de travail social, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques d'intervention en criminologie 2021 DEC – 310.B1 23 compétences, 1 860 heures</b>		<b>Techniques de travail social 2022 DEC – 388.A1 22 compétences, 2 010 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
02EZ	Travailler en équipe	02J1	Travailler en équipe
02F0	Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention	02J8	Agir de manière sécuritaire dans les milieux d'intervention
02FB	Animer une activité	02J2	Animer une rencontre
02FF	Effectuer des interventions en situation de crise	02JL	Effectuer des interventions en situation de crise

**Programme de provenance :** Techniques de travail social  
2022

**Programme de destination :** Techniques d'intervention en criminologie  
2021

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de travail social peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'intervention en criminologie, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques de travail social 2022 DEC – 388.A1 22 compétences, 2 010 heures</b>		<b>Techniques d'intervention en criminologie 2021 DEC – 310.B1 23 compétences, 1 860 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
02J1	Travailler en équipe	02EZ	Travailler en équipe
02JE	Effectuer des interventions sociales avec la personne et/ou la famille	02F5	Concevoir un plan d'intervention
02J2	Animer une rencontre	02FB	Animer une activité
02JL	Effectuer des interventions en situation de crise	02FF	Effectuer des interventions en situation de crise